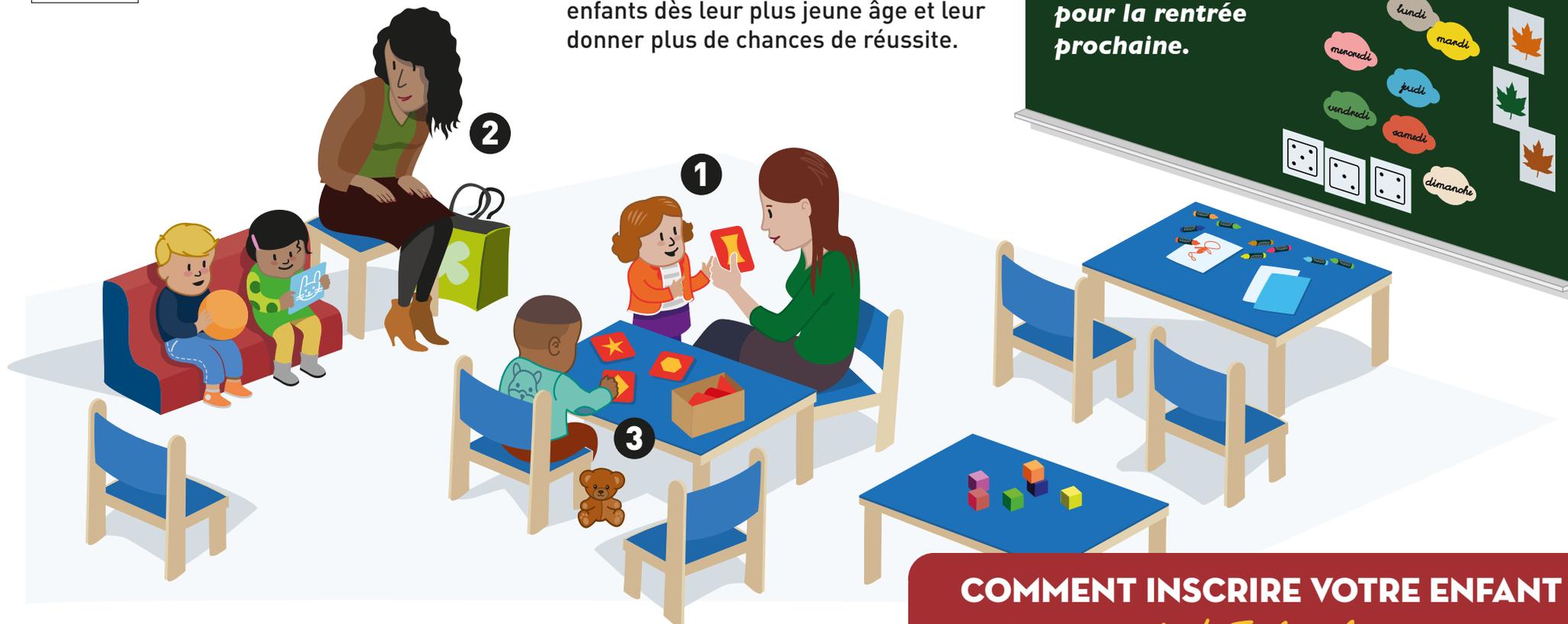


L'ÉCOLE DÈS 2 ANS

Votre enfant a 2 ans ou aura bientôt 2 ans. Il est né en 2014. **Dès la rentrée scolaire prochaine, il pourra aller à l'école de votre quartier.** Des places y sont disponibles pour accueillir les enfants dès leur plus jeune âge et leur donner plus de chances de réussite.



1 À l'école, les enfants de 2 ans sont accueillis dans des classes adaptées où les enseignants et les assistants sont formés pour s'occuper des jeunes enfants. Ils apportent à chaque enfant ce dont il a besoin pour son développement.

2 Pour que votre enfant se sente bien dans la classe, le matériel et le mobilier sont adaptés, et la journée peut être plus courte. Pendant un temps, les parents peuvent rester dans la classe avec l'enfant, jusqu'à ce que celui-ci soit à l'aise à l'école.

3 Votre enfant fera des activités prévues pour son âge. Il apprendra en jouant, s'exercera à parler et rencontrera d'autres enfants de son âge.

Vous pouvez dès maintenant l'inscrire pour la rentrée prochaine.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

C'est simple ! Et l'école est gratuite.



Rendez-vous au service des écoles de la mairie de votre commune, quartier ou arrondissement.



Vous serez ensuite reçu par le directeur de l'école dont vous dépendez. Celui-ci vous fera visiter l'école et la classe pour les enfants de moins de 3 ans. Il vous expliquera comment se passent la rentrée et les journées de classe. Vous pourrez également rencontrer l'enseignant et l'assistant.



www.education.gouv.fr/ecole-des-2-ans